

Évolution des pratiques

"L'arbre ne cache plus la forêt"

Parents pauvres de l'agriculture française, l'arbre et son corollaire les haies n'ont cessé de régresser depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, victimes de remembrements massifs, d'un manque d'aides publiques et de nombreux préjugés. Pourtant, en dépit de ces obstacles, l'agroforesterie présente d'indéniables atouts.

Planter des arbres dans des parcelles cultivées, quelle drôle d'idée !", affirment spontanément les esprits sceptiques. Pourtant, cette association, déjà pratiquée dans l'Antiquité (oliviers et blé dur ou vigne) était encore courante dans de nombreuses régions au siècle dernier en Bretagne et Normandie (prés-vergers) mais aussi dans le Dauphiné (noyeraies et cultures).

Après une longue traversée du désert, l'agroforesterie est depuis peu enfin reconnue par les pouvoirs publics. En 2006, la "circulaire agroforesterie" a rendu les parcelles agroforestières éligibles en totalité aux aides Pac, sous réserve d'une densité d'arbres inférieure à 50 par ha, alors qu'auparavant il fallait décompter la surface des lignes d'arbres. Puis, en avril 2010, une nouvelle circulaire a élargi cette densité à 200 arbres par ha permet-

tant ainsi de lever un frein supplémentaire au développement de l'agroforesterie. Par ailleurs, dans le cadre de la conditionnalité des aides de la Pac, l'agroforesterie bénéficie d'une reconnaissance de fait au titre des "surfaces équivalentes topographiques" (SET – lire *Biofil* n°68) (1).

Seul bémol, l'absence de politique d'aide nationale. "Si la circulaire de 2010 a reconnu la possibilité d'activer la mesure 222 du Feader (2), aujourd'hui seules sept régions l'ont fait. Et l'État n'a pas ajouté sa contribution financière", regrette Fabien Liagre. Aussi, les subventions varient-elles considérablement d'un département à l'autre, selon les choix des conseils généraux et régionaux, voire de l'Agence de l'Eau. "Dans la Sarthe, les nouveaux projets sont aidés à 70 %, le taux maximal hors zones défavorisées, ce qui permet de financer environ 10 euros



"La preuve a été faite que l'arbre et les cultures peuvent très bien coexister", affirme Jean-Charles Vicet.

sur les 15 euros que coûte la plantation d'un arbre en moyenne, précise Philippe Guillet. Mais le quota est de 1500 arbres seulement pour 2011, soit 30 ha d'agroforesterie sur la base de 50 arbres par ha". En comparaison, en Loire-Atlantique où la mesure 222 n'a pas été activée, le taux de subvention est de 40 % de la dépense hors taxe (achat

du plant, protection, piquet, paillage et éventuellement matériel de chantier) avec un plafond de 1 000 euros par hectare.

Des freins subsistent

De nombreuses limites au développement de l'agroforesterie subsistent encore, telles que la propriété du sol. En parcelles affermées, s'il est obligatoire d'avoir l'accord des propriétaires pour planter, certains refusent de le donner, victimes d'idées reçues ou mal informés. L'agroforesterie est aussi contre-indiquée dans les parcelles mal configurées ou petites ainsi qu'en terre drainée, les racines des arbres finissant par boucher les drains. "En pratique tout dépend du plan de drainage", indique Jean-Charles Vicet. Dans certains cas, on peut planter en condamnant une ligne de drain sur deux d'autant plus que les arbres peuvent jouer un rôle de drainage grâce à leurs racines".

SPÉCIALISTE DE LA FERTILISATION BIOLOGIQUE

utilisable en
agriculture
biologique

Votre terre
vous donne

Un fabricant avec 40 ans d'expérience, c'est rassurant!

ENTRE
TERRE ET MER

VEGOR 70





(De gauche à droite) Xavier Poisson et Philippe Guillet, un duo de passionnés d'agroforesterie.

Par ailleurs, les agriculteurs eux-mêmes (même en bio !) ne voient pas toujours l'agroforesterie d'un bon œil, redoutant des contraintes supplémentaires au niveau de la mécanisation. La possibilité, bien réelle, de vendre les arbres en fin de carrière pour un éventuel complément de retraite, est souvent évoquée pour les convaincre. "Aux cours actuels, la valorisation du bois varie de 10 000 à 30 000 euros par hectare d'agroforesterie",

indique Jean-Charles Vicet. Par ailleurs, tout au long de la vie de l'arbre, sa taille régulière peut fournir du bois déchiqueté, utilisable dans les chaudières mais aussi en paillage ou comme fertilisant (bois raméal fragmenté, lire *Biofil* n° 72). Autant d'outils au service d'une agriculture plus durable. Reste enfin un blocage culturel. La réussite de l'agroforesterie fait tomber en effet beaucoup d'idées reçues et remet fondamentalement en cause la place



de l'arbre, que d'aucuns ne veulent pas voir sortir de la forêt. "Pourtant, il est prouvé aujourd'hui que lorsqu'ils sont associés à des cultures, les arbres poussent plus vite qu'en forêt et qu'ils sont aussi mieux enracinés", indique Jean-Charles Vicet.

"Une série de plus"

"L'agroforesterie, c'est une série de plus, s'enthousiasme Philippe Guillet. Des plus au niveau de l'esthétique, du paysage, de la faune auxiliaire, de la lutte contre l'érosion, de la biomasse... Aujourd'hui, la preuve a été faite que cela marche, et ce d'autant plus que les conditions sont difficiles. En zones sèches et chaudes, l'agroforesterie prolonge la durée de pâturage et peut même améliorer le rendement des cultures intercalaires. Ainsi, à Restinclières (Hérault) en 2009, une année de forte sécheresse, l'Inra a montré que les céréales implantées en agroforesterie avaient eu un meilleur rendement qu'en milieu ouvert grâce à la plus forte hygrométrie permise par les arbres, ce qui a réduit la demande en eau des cultures". Aussi, au-delà des attermoissements des politiques publiques, l'agroforesterie est-elle promise à un bel avenir. "Elle fonctionne bien quels que soient les systèmes agricoles, affirme Jean-Charles

Vicet. D'ailleurs, il n'existe pas de profil type d'agriculteurs qui plantent". L'agroforesterie répond très bien aux enjeux du monde de demain, notamment ceux du stockage du carbone et de la protection des sols vis-à-vis de l'érosion", confirme Philippe Guillet.

Aujourd'hui, si l'arbre est loin d'avoir retrouvé ses linéaires perdus, l'agroforesterie intéresse de plus en plus d'agriculteurs, notamment des éleveurs. Entre 2005 et 2008, plus de 300 projets d'agroforesterie, portant sur environ 2 000 ha, ont été mis en place sur le territoire selon l'association française d'agroforesterie (3). "Environ 10 000 ha supplémentaires seront plantés d'ici à 2013", se réjouit Fabien Liagre, consultant en agroforesterie au bureau d'études Agrofoot (4).

Jean-Martial Poupeau

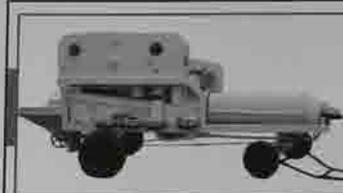
- [1] Les SET doivent atteindre 3 % de la SAU des exploitations en 2011 et 5 % en 2013. A ce titre, un mètre linéaire d'agroforesterie équivaut à 10 m² de SET.
 [2] Le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural participe au cofinancement de la mesure 222 "Agroforesterie" (une des mesures du Plan de Développement Rural Hexagonal) en complément de fonds nationaux et régionaux.
 [3] www.agroforesterie.fr
 [4] Agrofoot a édité un DVD de 16 mn sur l'agroforesterie, qu'on peut commander gratuitement sur www.agrofoot.net

Agro Bio Europe

Société Spécialisée
en Agriculture Biologique

Production d'Œufs Biologiques contractualisée avec les éleveurs.
Collecte de Céréales AB & C2 (5000 T de capacité)
Semences Biologiques (Céréales, Maïs, Fourragères, couverts...)
Produits de protection des végétaux en AB
Fertilisants Certifiés (Granulés, Foliaires...)
Isothérapie & Homéopathie animale (Bovins, Poules pondeuses...)

ZA de Keranteuillen - 22540 Tréglamus
Tél. 02 96 40 08 88 - Fax : 02 96 44 35 31
<http://www.agrobioeurope.fr>



MAT-KUS 100

MAT-KUS 100 : Matériel de triage spécial récolte BIO, permet en un seul passage d'enlever les folles avoine, gaillets, nielles, raphanus, vesces sauvages etc.

Table Densimétrique, Trieur Alvéolaire, Trieur Optique

MAT-TECHNOLOGIES 1, rue de la Meuse 51100 REIMS
J. Vandenberghe 06 07 49 69 23 ou vdb@mat-technologies.com